

Troubles et angoisses : les enfants affluent au CMPP

Chaque année, le centre médico-psycho-pédagogique Pays d'Auge Nord de Trouville-Deauville – Honfleur – Pont-l'Évêque accueille près de 300 enfants. En janvier 2025, 74 sont sur liste d'attente.

Le centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) Pays d'Auge Nord de Trouville-Deauville – Honfleur – Pont-l'Évêque a été créé en 1972, « à l'initiative d'Anne d'Ornano », précise le Dr Thérèse Farbos, présidente de l'association de gestion. Il est basé à Trouville-sur-Mer et a une antenne à Honfleur. Les CMPP ont une mission d'accueil des enfants âgés entre 0 et 20 ans. « **Celui du Pays d'Auge Nord accueille des enfants et adolescents, âgés entre 3 et 18 ans, qui ont des troubles. On effectue un bilan, un diagnostic et on soigne les enfants** », insiste Anne-Marie Martinet, directrice administrative du CMPP.

Une liste d'attente de 74 enfants

« **On dispose d'une équipe pluridisciplinaire : des psychiatres, des psychologues, des orthophonistes, des psychomotriciennes, des psychopédagogues, des assistantes sociales...**, liste Marie-Hélène Doguet, pédopsychiatre et directrice médicale du CMPP. **Beaucoup sont en temps partiel et on a des partenariats avec des orthophonistes libéraux. On travaille également avec plusieurs services et d'autres établissements comme l'aide sociale.** »

Quels sont les cas rencontrés par les professionnels du CMPP ? « **Les troubles du comportement et émotionnels en premier. Ainsi que les angoisses, les facteurs de stress et les troubles de développement psychologique entraînant des problèmes d'apprentissage de la parole, de la lecture à l'école** », énumèrent Anne-Marie Martinet et Marie-Hélène Doguet. Il y a également tous les traumatismes liés à la maltraitance, les abus sexuels et le harcèlement.

Chaque année, le CMPP Pays d'Auge Nord reçoit entre 250 et 300 enfants. « **Chaque enfant est accueilli pour une consultation qui débouche par des prises en charge adaptées** », souligne Marie-Hélène Doguet.

Mais le CMPP n'a pas la capacité d'accueillir tous les enfants. « **On a 74 enfants en liste d'attente**, regrette Anne-Marie Martinet. **On n'est pas réactif comme on devrait l'être.** » Pour quelle raison ? Budgétaire tout simplement. « **Notre CMPP est sous-doté par rapport aux besoins de notre territoire. On a un budget alloué par l'ARS (Agence régionale de santé). Tous nos postes sont dotés mais pas assez pour des raisons budgétaires.** » C'est pourquoi le CMPP priorise les enfants selon les cas rencontrés comme les envies suicidaires. « **On adapte notre accueil à l'urgence de la situation** », précise la directrice médicale du CMPP.

« **On est en accès direct. N'importe quelle famille peut nous contacter** », insiste-t-elle. Ou se rendre à Trouville ou à Honfleur.

Marc AUBAULT.



Anne-Marie Martinet, directrice administrative du centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) du Pays d'Auge Nord ; Marie-Hélène Doguet, pédopsychiatre et directrice médicale du CMPP ; et le Dr Thérèse Farbos, présidente de l'association de gestion, dans le secrétariat des locaux basés à Trouville-sur-Mer.
Ouest-France